Document d'informations clés

Objectif : *Le présent document contient des informations essentielles sur le Produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.*

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce Produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI INVESTISSEMENT FORESTIER

Société de gestion : Amundi Immobilier (ci-après :"nous"), membre du groupe de sociétés Amundi.
GFI000000119 - Devise : EUR
Site Internet de la société de gestion : amundi-immobilier.com
Appeler le + 33 (0)4 90 87 96 28 pour de plus amples informations.
L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle d'Amundi Immobilier en ce qui concerne ce document d'informations clés.
Amundi Immobilier est agréée en France sous le n° GP 07000033 et réglementée par l'AMF.
Date de production du document d'informations clés : 31 juillet 2026

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce Produit ?

Type : Parts de AMUNDI INVESTISSEMENT FORESTIER, un GFI.

Echéance statutaire : 99 ans à compter de sa création, soit jusqu'au 18 décembre 2119

Objectifs : AMUNDI INVESTISSEMENT FORESTIER est un Groupement Forestier d'Investissement (GFI) sous la forme d'une Société Civile à capital variable (le Produit) dont l'objet est l'acquisition directe et la gestion d'un patrimoine forestier mutualisé sur le plan forestier et géographique. Il a pour objectif (non-garanti) l'exploitation et la valorisation d'un patrimoine forestier mutualisé.

Il est constitué de forêts et des bois, de terrains nus à boiser et d'accessoires et dépendances inséparables des bois et forêts tels que des bâtiments, notamment des maisons forestières, des infrastructures liées à la gestion des bois et forêts, des matériels de sylviculture et d'exploitation forestière, des terrains à vocation pastorale dans les conditions fixées la règlementation applicable, des terrains de gagnage et de culture à gibier et des étangs enclavés ou attenants à un massif forestier.

L'actif du Produit peut également comporter des liquidités ou valeurs assimilées n'excédant 20 % de l'actif du Produit. Celles-ci sont inscrites en compte et peuvent être investies en comptes à terme, bons de caisse, bons du Trésor, titres de créance négociables, parts ou actions d'OPCVM ou FIA français ou étranger.

Le Produit investira essentiellement en France et accessoirement en Europe, sous réserve de leur éligibilité réglementaire.

La politique d'endettement du Produit est définie dans la note d'information.

Le Produit vise à offrir des perspectives de rendement et de valorisation sur un horizon d'investissement et de détention à long terme. Le Produit offre une diversification du patrimoine. La performance du Produit résulte de l'évolution de la valeur du foncier forestier français et européen, des revenus des ventes de bois et des revenus complémentaires (droits de chasse par exemple).

Le Produit est géré de façon discrétionnaire conformément à son objectif de gestion et sans utilisation d'un indicateur de référence.

Le Produit intègre des facteurs de durabilité dans son processus d'investissement et a un objectif d'investissement durable au sens de l'article 9 du Règlement SFDR (Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »)). Celui-ci consiste à investir dans des massifs forestiers gérés selon les pratiques environnementales et sociales les plus vertueuses et qui ne génèrent pas de produits et services nuisibles à l'environnement et à la société.

Ainsi, le Produit s'engage à intégrer dans la gestion de ses massifs forestiers des principes de durabilité fondés sur l'environnement, le social et la gouvernance (ESG) afin de contribuer à la transition écologique et sociale.

Le Produit est classé article 9 au sens du Règlement Disclosure. Il est soumis à un risque en matière de durabilité tel que défini dans le profil de risque de la note d'information.

L'objectif d'investissement durable du Produit consiste à investir dans des massifs forestiers répondant à deux critères : (i) la mise en œuvre d'une gestion sylvicole adoptant des pratiques environnementales et sociales vertueuses ; (ii) ne générant pas de produits et services nuisibles à l'environnement et à la société. Cet objectif est de respecter, au plus tard le 31 décembre 2027, les 5 indicateurs de durabilité suivants :

- la réalisation d'une estimation annuelle du carbone stocké (T équivalent CO2) ;

- la mise en place d'une communication annuelle à visée pédagogique et d'information auprès des principales parties prenantes des massifs forestiers au niveau local ;

- l'obtention d'une certification PEFC ou d'une certification équivalente ;

- l'adhésion des gestionnaires techniques à la charte de gestion durable du GFI ;

- la mise en œuvre d'un plan simple de gestion d'au moins 10 ans.

Dans le cadre de sa stratégie extra-financière et de sa gestion sylvicole du Produit, la société de gestion s'engage également à suivre les 4 indicateurs supplémentaires suivants : la préservation de la biodiversité, la préservation de l'eau, la préservation des sols et la prévention des risques naturels.

Les massifs forestiers éligibles, c'est-à-dire, ceux pris en compte pour atteindre de l'objectif d'investissement durable sont ceux détenus par le GFI au 1er janvier 2025 ou ceux détenus au minimum deux ans à compter de leur acquisition.

Politique de distribution : La distribution des éventuels revenus du Produit est soumise à l'approbation de l'assemblée générale annuelle.

Investisseurs de détail visés : Investisseurs particuliers recherchant la valorisation du capital investi dans un patrimoine Foncier Forestier. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans le Produit dépend de la situation patrimoniale et des objectifs de l'investisseur, au regard d'un horizon d'investissement à long terme et de l'acceptation des risques spécifiques à un investissement foncier forestier.

Chaque associé est tenu des dettes et obligations du Produit en proportion et dans la limite du capital qu'il détient.

Le Produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible dans la note d'information.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce Produit, y compris la note d'information les statuts, les derniers rapports annuel et semestriel, gratuitement sur demande auprès de Amundi Immobilier- 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

Le dernier prix des parts du Produit est disponible sur www.amundi-immobilier.fr

Dépositaire : CACEIS Bank

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le Produit pendant 10 ans.
Vous risquez de ne pas pouvoir vendre facilement votre Produit ou de devoir le vendre à un prix qui influera sensiblement sur le montant que vous percevrez en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce Produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce Produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

L'indicateur synthétique de risque est établi à partir de données historiques du Produit ou à partir de données reconstituées à partir d'un indice de référence approprié lorsque les données historiques ne sont pas disponibles.

Nous avons classé ce Produit dans la classe de risque **3** sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du Produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que votre rendement ou le prix de rachat de votre Produit en soit affecté. Les résultats passés ne garantissent pas les résultats futurs.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du Produit. Il est lié à la composition de son actif essentiellement forestier, étant par nature non liquide. Des rachats ne sont possibles que dans la limite des souscriptions que le Produit reçoit. Ce risque correspond à la difficulté que pourrait avoir un épargnant à réaliser ses parts.

Par ailleurs, vous serez exposés aux risques suivants (non appréhendés dans l'indicateur synthétique de risque) liés :

- aux fluctuations futures de l'offre et de la demande du marché des parts ;
- au marché de la forêt (notamment ceux liés à la détention et à la gestion d'actifs forestiers) et à l'environnement (radioactivité, pollution des sols, incendies, phénomènes naturels et climatiques, etc.) ;
- à la concentration des actifs forestiers ;
- à la variation des taux d'intérêt des financements.

Ce Produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Le Produit ne comporte pas de garantie de rendement ou de capital.

L'indicateur synthétique de risque ne tient pas compte du traitement fiscal du Produit selon la situation patrimoniale et fiscale de l'investisseur de détail visé.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances ainsi que la performance moyenne du Produit au cours des 15 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce Produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Investissement 10 000 EUR				
Scénarios		**En cas de sortie après**		
		1 an	**5 ans**	**10 ans***
Minimum	Il n'y a pas de rendement minimum garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.			
Scénario de tensions	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	8 270 €	7 460 €	6 740 €
	Rendement moyen annuel	-17,30%	-5,69%	-3,87%
Scénario défavorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 220 €	9 480 €	9 480 €
	Rendement moyen annuel	-7,80%	-1,06%	-0,53%
Scénario intermédiaire	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	9 520 €	11 220 €	14 420 €
	Rendement moyen annuel	-4,80%	2,33%	3,73%
Scénario favorable	**Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts**	11 020 €	13 680 €	16 440 €
	Rendement moyen annuel	10,20%	6,47%	5,10%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du Produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influer sur les montants que vous recevrez.

Ces scénarios se sont produits pour un investissement sur la période d'analyse et/ou l'utilisation de l'indice de référence approprié entre 2011 et 2026.

Que se passe-t-il si Amundi Immobilier n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Les versements sont inhérents au Produit et l'investissement dans ce Produit n'est pas couvert par une garantie ni par un système national de compensation. La revente des parts n'est pas garantie par la Société de gestion. Une défaillance de la Société de gestion serait sans effet pour votre investissement dans le Produit. La garde et la conservation des actifs sont assurées par le dépositaire du Produit

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce Produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez et du temps pendant lequel vous détenez le Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.
Nous avons supposé :
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le Produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

Investissement 10 000 EUR			
Scénarios	**En cas de sortie après**		
	1 an	**5 ans**	**10 ans***
Coûts totaux	960 €	1 812 €	3 517 €
Incidence annuelle des coûts**	9,74%	3,53%	2,69%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,42% avant déduction des coûts et de 3,73% après cette déduction.

Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le Produit peut vous facturer (8,0% du montant investi / 800 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		**En cas de sortie après 1 an**
Coûts d'entrée	8% du montant que vous payez lors de l'entrée dans cet investissement. Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.	**Jusqu'à 800 EUR**
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce Produit, mais la personne qui vous vend le Produit peut le faire.	**0 EUR**
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,51% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation basée sur les coûts réels de l'année dernière.	**139 EUR**
Coûts de transaction	0,23% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous- jacents pour le Produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	**21,3 EUR**
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commissions **liées aux résultats** pour ce Produit	**0 EUR**

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

Période de détention recommandée : 10 ans

Modalité de sortie du Produit : (i) Formuler une demande de retrait à l'initiateur du Produit pour obtenir le remboursement de vos parts sur la base du prix de retrait en vigueur au moment de la sortie -(a) la demande de retrait sera exécutée s'il existe en contrepartie une demande de souscription pour la compenser au cours de la période de compensation en cours *-(b) pour les demandes de retrait non compensées, l'initiateur du Produit pourra proposer à l'associé d'imputer sa demande de retrait sur le fonds de remboursement selon les conditions décrites dans la note d'information en vigueur du Produit ;
*Si le mécanisme des retraits ne fonctionnait pas correctement, la variabilité du capital du Produit pourra être suspendue et les parts pourraient être cédées sur le marché secondaire par confrontation des ordres d'achat et de vente. Pour plus de détails, se référer à la note d'information en vigueur du Produit.

(ii) ou céder les parts de gré à gré sans intervention de l'initiateur du Produit.

En cas d'activation du fonds de remboursement par la Société de Gestion, les modalités de fonctionnement de ce dernier comportent deux modalités assimilables à celles proposées en annexe V de la Directive AIFM 2 à savoir :

- La décote appliquée au prix de retrait sur le fonds de remboursement, dont le montant est fixé par la Société de Gestion, par rapport au prix de retrait compensé est assimilée à des frais de rachat acquis au Produit ;
- Le plafond de remboursement en nombre de parts par associé, fixé par l'assemblée générale du Produit, est assimilé à un plafonnement en montant. En tout état de cause, les remboursements sont plafonnés à hauteur du montant doté au fonds de remboursement.

Le Produit ne garantit ni le remboursement, ni la revente des parts, la sortie ne pouvant intervenir que s'il existe de nouvelles souscriptions.

Calendrier des ordres : Les ordres d'achat et/ou de vente (remboursement) de parts reçus un jour ouvrable en France sont inscrits sur le registre de la société par ordre chronologique d'inscription. Le marché des parts par compensation des ordres est mensuel.

Comment puis-je formuler une réclamation ?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

Envoyer un courrier à Amundi Immobilier à Gestion des associés, TSA 56003, 26906 VALENCE Cedex 9
Envoyer un e-mail à serviceclients-amundiimmo@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail, identifiant client) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www. amundi-immobilier.com

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce Produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Pour obtenir de plus amples informations sur ce Produit, vous trouverez la note d'information, les statuts, les documents d'informations clés pour l'investisseur, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au Produit, y compris les diverses politiques publiées du Produit, sur notre site Internet www. amundi-immobilier.com. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la Société de gestion.

Ce DIC ne tient pas compte des frais prélevés par la société de gestion lors de la transmission de parts à titre gratuit (gré à gré et succession).

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur https://www.amundi-immobilier.com/Nos-solutions-d-epargne.

Les données du DIC à jour au 31 juillet 2026 sont établies sur la base de l'approbation des comptes au 31/12/2025.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du Produit sur https://www.amundi-immobilier.com/Nos-solutions-d-epargne.